

# CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT D'EXPOSITION AU SANG

On parle d'un accident exposant au sang (AES) pour :

- Tout contact avec du sang ou un liquide biologique contenant du sang
- Lors d'une piqûre ou coupure ou une projection sur une muqueuse (œil, bouche) ou sur une peau lésée

Un AES est une urgence médicale : il faut interrompre la tâche en cours et procéder selon le protocole général suivant.

La conduite à tenir doit être adaptée en fonction des spécificités de chaque structure de soins, réactualisée si nécessaire, et affichée.

## 1. ARRÊT DU TRAVAIL ET SOINS IMMEDIATS

### ➤ EN CAS DE COUPURE OU PIQURE SEPTIQUE

- Lavage immédiat à l'eau et au savon antiseptique



(ex: Bétadine Scrub®  
ou Hibiscrub®)

- Trempage dans un antiseptique pendant au moins 5 minutes avec :

**BETADINE DERMIQUE®**

Ou **SOLUTE DE DAKIN STABILISE®**

Ou **EAU DE JAVEL** fraîchement diluée

(1 berlingot pour 500 cc d'eau, dilué encore 10 fois)



### ➤ EN CAS DE PROJECTION OCULAIRE

- Rinçage immédiat à l'eau courante pendant au moins 5 minutes,



- Puis consultation ophtalmique



### ➤ EN CAS DE PROJECTION DANS LA BOUCHE

- Rinçage immédiat à la **BETADINE BAIN DE BOUCHE®**

(dilution : un 1/2 bouchon dans un verre d'eau tiède)

## 2. CONSULTATION

### ➤ CONSULTATION IMMEDIATE

- Auprès du médecin référent **SMIT (Service des Maladies Infectieuses et Tropicales)** ou, en cas d'absence,
- Au **Service des Urgences de l'hôpital**

Il importe au médecin référent de déterminer, au cas par cas, l'indication d'un traitement post exposition (TPE) qui est un traitement antirétroviral à prendre le plus tôt possible après l'AES (dans les 4 heures).

### ➤ EN L'ABSENCE DE TRAITEMENT PRESCRIT

- **Suivi clinique et sérologie** de l'accidenté effectué par le médecin traitant.

## 3. DECLARATION ET SIGNALEMENT

- **Déclaration administrative de l'accident dans les 24 heures**
- **Signalement de l'accident auprès du médecin du travail en charge de l'entreprise**
- **Mise à jour vaccinale et suivi sérologique de l'accidenté**
- **Etude des circonstances de survenue de l'AES afin de proposer des mesures préventives**

**Vérifier la présence des produits suivants dans la trousse de premiers secours :**

- ✓ **Savon antiseptique**
- ✓ **Antiseptique**
- ✓ **Bain de bouche**